

## Colloque

### *Nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel*

**(RGPD et Directive 2016/680)**

**Montpellier, 21 novembre 2018**

**Lieu : Maison des étudiants - Université de Montpellier**

**(Bât. B - Espace Richter - Rue Vendémiaire - 34000 Montpellier)**



**Le règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) et la Directive 2016/680 dite « Police-Justice » ont précisé et renforcé la protection des données à caractère personnel, imposant aux responsables de traitement de repenser ou de compléter leur politique de protection de ces données, sous peine de sanctions très élevées. La compréhension du RGPD, de sa philosophie et des méthodes à mettre en œuvre pour le respecter et pour lever d'éventuelles difficultés d'application est donc primordiale, de même que la maîtrise des relations de ce texte avec la loi française, des directives européennes et certaines lois étrangères, telles que le Cloud Act américain. Ce colloque sera l'occasion d'aborder l'ensemble de ces sujets, ainsi que les nouvelles méthodes pédagogiques et formations qu'impose une maîtrise effective du RGPD, incluant celles proposées dans le cadre du projet INFORM et par l'Université de Montpellier.**

## Colloque

### *Nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel*

*(RGPD et Directive 2016/680)*

## Programme

**8h30** : Accueil des participants - café

**9h00** : Ouverture et présentation du colloque

**Philippe Augé**, Président de l'Université de Montpellier

**Adel Jomni**, Enseignant-chercheur, Université de Montpellier.

**Estelle De Marco**, Chercheuse (Inthemis), chargée d'enseignement à l'université

**Allocution d'ouverture – Du développement du numérique aux droits de l'Homme digital**

**Stéphane Prévost**, Rédacteur en chef de la revue Dalloz IP/IT et de la revue trimestrielle de droit commercial et de droit économique

**9h45** : **Session 1 – RGPD : Présentation du nouveau cadre juridique de la protection des données personnelles**

**Gérard Haas**, Avocat à la Cour, Haas Avocats

### **10h45- 11h00 - Pause café**

**11h00** : **Session 2 – L'application du RGPD dans le contexte des autres textes nationaux et internationaux**

Présidente de session : **Laure Milano**, Professeure de droit public, Université de Montpellier, Institut de droit européen des droits de l'homme (IDEDH, EA 3976)

- **RGPD vs Directive NIS**  
**Myriam Quéméner**, Avocat général près la cour d'appel de Paris, service économique et financier, responsable de la veille juridique cyber, docteur en droit
- **RGPD vs Cloud-Act : le nouveau cadre légal américain est-il anti-RGPD ?**  
**Corinne Thiérache**, Avocate au Barreau de Paris, Cabinet Alerion
- **RGPD, législation nationale et directive 2016/680 « Police/justice »: quelles applications pour l'institution judiciaire ?**  
**Jacques Martinon**, Magistrat, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces
- **L'action de la police nationale à l'heure du RGPD et de la Directive 2016/680 : mise en œuvre et impact sur les missions de répression et de prévention**  
**Aude Signourel**, Conseiller juridique, Sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité (DGPN/DCPJ)  
**Paul Bousquet**, Commissaire de police, chef de la division des affaires économiques et financières à la DIPJ de Bordeaux, référent cybermenaces pour la zone Sud-Ouest (DGPN/DCPJ)

**12h30** : Discussion - débat avec la salle



- **12h45 - Pause déjeuner**

**14h : Session 3 – Conformité RGPD : exigences, méthodes et outils**

Président de session : **Adel Jomni**, Enseignant-chercheur, Université de Montpellier

- **RGPD et Cybersécurité : une stratégie à repenser**  
**Ely de Travieso**, Référent Cybersécurité de la Confédération des PME (CPME)
- **Les exigences, difficultés et solutions de la mise en conformité RGPD**  
**René Paul Biro**t, Directeur Ethique et conformité, DPO Groupe SCC
- **RGPD et enquête pénale : comment allier conformité et efficacité ? (l'exemple du projet iTRAC)**  
**Florian Perretin**, Ingénieur, Université de Montpellier

**15h30 : Discussion - débat avec la salle**

- **15h45-16h - Pause café**

**16h : Session 4 – Formations et nouveaux métiers autour du RGPD**

Président de session : **Matthieu Camus**, Président de Privacy Impact, ancien expert CNIL

- **Nouvelles approches pédagogiques et formations : cas particulier de l'éthique juridique et du projet INFORM**  
**Estelle De Marco**, Chercheuse (Inthemis), chargée d'enseignement à l'université
- **Le RGPD : une opportunité pour se transformer**  
**Jean-Francois Mangin**, Délégué à la Protection des Données, Direction Générale des Services, Région Occitanie
- **RGPD et Certification à l'Université de Montpellier**  
**Adel Jomni**, Enseignant-chercheur, Université de Montpellier

**17h30 : Discussion - débat avec la salle**

**17h45 : Clôture**

Crédit photo : © Nmedia - Fotolia, 2008



Le projet INFORM est cofinancé par l'Union européenne. Cette journée d'information a été organisée avec le soutien financier du Programme Justice (2014-2020) de l'Union européenne. Le contenu de la Journée et des interventions qui la composent relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant les opinions de la Commission européenne.

## Colloque

### *Nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel*

*(RGPD et Directive 2016/680)*

#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

La participation au colloque INFORM qui se tiendra à Montpellier le 21 novembre 2018 est gratuite, mais l'inscription est obligatoire.

Afin d'enregistrer votre participation, nous vous remercions d'adresser à l'adresse email [inform@inthemis.fr](mailto:inform@inthemis.fr) les informations suivantes :

- **Nom**
- **Prénom**
- **Profession/organisation**
- **E-mail\***

(\* : uniquement si vous souhaitez que nous vous contactions ultérieurement afin de vous informer des activités et résultats du projet INFORM. Si ce champ n'est pas renseigné, nous ne conserverons pas l'adresse email d'envoi).

#### Protection des données à caractère personnel

Seules les informations nécessaires à votre enregistrement au colloque INFORM seront enregistrées et conservées. Ces données seront conservées de manière strictement confidentielle, et partagées uniquement de manière interne entre les membres de l'équipe du projet INFORM. Après l'évènement, vos données à caractère personnel seront uniquement utilisées aux fins d'évaluer l'impact du projet, par l'évaluateur du projet. Ces informations seront conservées de manière sécurisée et conservées le temps de la durée du projet et de produire son rapport final. Ces données seront supprimées cinq ans après le dernier versement de la subvention due au titre du projet par l'Union européenne.

Ces traitements de données à caractère personnel sont basés sur votre consentement et sur l'intérêt légitime des partenaires du projet INFORM à satisfaire à leur obligation de faire rapport des résultats de leurs activités de dissémination auprès de la Commission européenne.

Pour toute demande d'informations complémentaires ou toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à contacter le coordinateur du projet par email à l'adresse [inform@netlaw.bg](mailto:inform@netlaw.bg) ou par formulaire de contact depuis la page Internet <http://informproject.eu/fr/contact-3/>. Les mêmes moyens de contact peuvent être utilisés pour exercer vos droits et notamment votre droit au retrait de votre consentement, votre droit à la limitation du traitement, votre droit d'accès, votre droit de rectification et votre droit à la suppression de vos données à caractère personnel.